
COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

États Financiers

au 31 octobre 2004



Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

Table des matieres

Rapport de la direction	1	
Rapport des vérificateurs	1	
Bilan	<i>État 1</i>	2
Avoir.....	<i>État 2</i>	3
Exploitation	<i>État 3</i>	4
Mouvements de trésorerie.....	<i>État 4</i>	5
Notes afférentes aux états financiers	6	
Divulgations de salaires pour le secteur public	11	

Commission des parcs du Niagara

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux conventions comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'infor-

mation financière, de questions de vérification et d'information financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves à la Commission.



John A. M. Kernahan
Directeur général

Le 17 décembre 2004



Neil McDougall, CMA
Administrateur principal, Services Corporatifs
Le 17 décembre 2004, Niagara Falls, Ontario

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et Récréatif et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2004 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des

montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2004 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith et Swallow
Chartered Accountants LLP
Le 17 décembre 2004, Niagara Falls, Ontario

ÉTAT 1

(dans des milliers de dollars)

Actif	2004	2003
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	890	1 589
Comptes débiteurs	2 150	2 755
Stocks		
Articles vendables	4 202	4 965
Fournitures d'entretien et autres	1 085	1 326
Frais payés d'avance	604	339
	<hr/> 8 931	<hr/> 10 974
Immobilisations - note 2	128 990	134 326
	<hr/> 137 921	<hr/> 145 300
 Passif et avoir		
Passif et avoir		
Découvert en banque - note 3	2 050	
Prêt bancaire		13 000
Comptes créditeurs	4 349	4 300
Traitements et salaires dûs	1 579	1 946
Portion actuelle du financement à long terme	86	59
	<hr/> 8 064	<hr/> 19 305
Financement à long terme - note 4	64	45
Prestations après-mandat - note 5	2 976	2 931
Engagements - note 9		
Faux frais - note 10		
Avoir - État 2	126 817	123 019
	<hr/> 137 921	<hr/> 145 300

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :

 _____	Président
 _____	Commissaire

ÉTAT 2

(dans des milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	123 019	132 015
Revenu net (perte) pour l'année - État 3	3 798	(8 996)
Avoir à la fin de l'exercice	126 817	123 019

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	69 397	57 796
Loyers fonciers	5 659	5 572
Commissions, loiaions et frais	2 765	2 078
Différence de change nette sur devises américaines	460	396
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilizes	(1 979)	22
Recettes diverses	51	28
	76 353	65 892
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	13 446	11 453
Frais d'exploitation	28 637	30 481
Entretien	12 066	13 443
Frais généraux et d'administration	7 879	7 922
Marketing et publicité	2 871	2 652
	64 899	65 951
Revenu net (perte) pour l'année, avant les articles non notés	11 454	(59)
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 6	471	587
Dépréciation - note 7	7 185	6 936
	7 656	7 523
Revenu net (perte) avant les articles non récurrents	3 798	(7 582)
Articles non récurrents - note 8		(1 414)
Revenu net (perte) pour l'année	3 798	(8 996)

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) pour l'année	3 798	(8 996)
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- changement des avantages postérieurs à l'emploi	45	151
- amortissement	7 185	7 150
- perte net sur la vente d'actifs immobilisés	1 979	655
	13 007	(1 040)
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	1 026	(714)
Fonds découlant (utilisé) des activités d'exploitation	14 033	(1 754)
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés	(3 850)	(5 055)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	22	31
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(3 828)	(5 024)
Activités de financement		
Augmentation (baisse) du prêt avec la banque	(13 000)	7 000
Remboursement de la dette à long terme	46	104
Fonds fournis par les activités de financement	(12 954)	7 104
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	(2 749)	326
Postition de trésorerie au début de l'exercice	1 589	1 263
Postition de trésorerie à la fin de l'exercice	(1 160)	1 589
Postition de trésorerie (défiance)		
Espèces	890	1 589
Découvert en banque	(2 050)	
	(1 160)	1 589

Voir notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 20 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 25 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 40 pour cent pour les véhicules.

2. Immobilisations

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>			
	Coût	Amortissement cumulé	2003	2002
	\$	\$	\$	\$
Terrain	13 555	–	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 091	–	17 091	17 091
Bâtiments, voirie et structures	142 986	54 405	88 581	91 802
Matériel et mobilier	27 201	18 976	8 225	9 374
Véhicules	7 999	7 240	759	1 210
	208 832	80 621	128 211	133 032
Travaux d'immobilisations en cours	779	–	779	1 294
	209 611	80 621	128 990	134 326

3. Découvert en banque

Les installations de découverts en banque qui ont une capacité d'emprunt minimale de 15 000 000 \$ fournissent deux types de prêts. Il y a l'option de taux variables avec un taux qui varie avec le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une installation de prêt d'opération à taux fixe qui est disponible pour des termes de 30/60/90/180 ou 364 journées à des taux qui sont réglés en relation aux taux d'acceptation du banquier. Dès le 31 octobre, 2004, tous les emprunts sont sous l'accord de taux variables.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

4. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 5 279 \$ jusqu'au mois d'août, 2005, sécurisé par l'équipement avec la valeur nette intrinsèque de 95 188 \$	44	104
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 \$ jusqu'au mois de mars, 2006, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 83 911 \$	76	-
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 \$ jusqu'au mois de mars, 2006, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 29 579 \$	30	-
	150	104
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	86	59
	64	45

Les paiements principaux de l'obligation sous le contrat de location acquisition est à payer comme suit :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2005	86
2006	41
2007	23

5. Prestations après-mandat

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2004 est de 2 955 587 \$ (2 930 715 \$ en 2003).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 65 577 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2004, est de 3 021 164 \$ (2 930 715 \$ en 2003). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

De plus, certains employés de la Commission sont pourvus d'une assurance-vie dès la retraite d'une fois le salaire, pourvu que l'employé prendra sa retraite avec un plan de retraite non réduit, d'OPSEU ou de PSPP qui expirera au 65ème anniversaire du membre. La responsabilité de la prestation accrue est de 20 956 \$ (2003 - NUL)

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y eut une perte actuarielle de 165 883 \$. L'obligation actuelle dès le 31 octobre, 2004 était de 174 991 \$ (2003 - NUL). La perte actuarielle est amortie pendant la moyenne prévue de vies de service restantes du groupe d'employés qui a été déterminée actuariellement à être de 14 ans. La perte non amortie dès le 31 octobre, 2004 est de 154 035 \$.

Voir la note 13 pour obtenir d'autres prestations postérieures à l'emploi.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

5. Prestations après-mandat suite

Information définie sur régime de prestations	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	2 976	2 931
Déficit de régime de prestations de l'employé	2 976	2 931
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	2 931	2 780
Dépense pour l'année	388	352
Prestations payées pendant l'année	(343)	(201)
Obligation prestation, fin de l'année	2 976	2 931

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

6. Dépense d'intérêt

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(56)	(46)
Dépense d'intérêt du prêt	527	633
	471	587

7. Dépréciation

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 003	3 857
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 182	3 079
	7 185	6 936

8. Articles non récurrents

La Commission a entrepris une restructuration organisationnelle significative qui a abouti dans l'élimination de plusieurs positions en 2003. Les coûts de continuation de salaire et de mise à fin liés à cette question ont équivalu à une somme de 550 000 \$.

Une étude compréhensive pour la direction de l'avenir de la Commission fut complétée pendant 2003, rendant certains travaux capitaux en progrès redondants. La radiation de ces travaux capitaux en progrès et d'autres biens qui furent obsolètes mais pas complètement dépréciés ont totalisé 730 000 \$.

La résolution d'un usage d'eau disputé et la question de la facturation furent finalisées pendant 2003 à un coût de 134 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2004

9. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 930 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

10. Faux Frais

La commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

La Commission a une lettre d'autorisation de crédit qui équivaut à 161 712 dollars américains.

11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Comptes débiteurs	605	604
Stocks	1 004	(723)
Frais payés d'avance	(265)	(48)
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(318)	(547)
	1 026	(714)

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 3 848 929 \$ desquels 124 535 \$ fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 3 724 394 \$ ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2004	2003
	\$	\$
Intérêts		
Intérêt reçu	61	46
Intérêt payé	511	633

12. Bail d'exploitation

La Commission loue des véhicules, équipement et prémisses sous le programme de bail d'exploitation qui expire à travers les années jusqu'en 2008. L'obligation totale sous le programme de bail d'exploitation équivaut 1 093 313 \$.

Paiements à l'avenir pour chacune des quatre prochaines années sont les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2005	690
2006	170
2007	156
2008	77

13. Autres prestations après-mandat

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la fonction publique et du SEFPO étaient de 1 368 059 \$ (1 505 751 \$ en 2003) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût pour après-mandat, prestations non-liées à la retraite sont payées par le Secrétariat du Conseil de gestion et ne sont pas compris dans le compte d'exploitation générale.

Voir note 5 pour des détails définis sur le régime de prestations postérieures à l'emploi.

14. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, prêts bancaires, les comptes fournisseurs et des augmentations de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approche à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

L'information de la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce qu'elle n'est pas praticable pour déterminer la juste valeur avec assez de fiabilité.

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque de change

La Commission réalise approximativement 17,56 % de ses ventes en devises étrangères (16,0 % en 2003). Par conséquent, certains éléments d'actif et recettes sont exposés à la fluctuation des devises étrangères.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

15. Opérations entre apparentés

La commission exerce une influence significative sur la Fondation des parcs du Niagara (la « Fondation ») en vertu de son habilité d'appointer certains des Directeurs du conseil d'administration de la Fondation. La Fondation est incorporée sous la loi des Corporations d'Ontario et consiste en une charité enregistrée sous la Loi de l'impôt sur le revenu. Le but de la fondation est de promouvoir des initiatives de conservation, environnementales historiques, arts du spectacle et musicales dans le territoire de la Commission des parcs du Niagara. Les ressources nettes de la Fondation équivalent à 54 541 \$ (44 391 \$ en 2003). Au cours de l'année, la Commission a dépensé 1 827 \$ (6 631 \$ en 2003) de l'argent de la Fondation. Ces montants dépensés ont compris le logiciel informatique, les frais professionnels et les frais téléphoniques.

L'actif net est résultant des opérations de la Fondation ne sont pas compris dans les déclarations financières séparées de la Fondation sont disponibles sur demande.

16. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de comparaison ont été émis de nouveau pour se conformer à la présentation actuelle de l'année.

Divulgations de salaires pour le secteur public

Employés touchant 100 000 \$ ou plus en 2003

Prépare conformément à la loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public.

Registre des salaires et prestations des employés pour l'année 2003

Nom	Poste	Salaires versés	Avantages imposables
John Kernahan	Directeur général	137 748,53 \$	8 633,93 \$
Neil McDougal	Administrateur principal - Services corporatifs	105 673,93 \$	233,67 \$
Robert McIlveen	Administrateur principal - Administration	106 002,07 \$	239,09 \$
Nicholas Murphy	Administrateur principal - Services techniques	108 039,66 \$	239,09 \$
Joel Noden	Administrateur principal - Détail, attractions, Développement d'affaires et du marketing	108 039,66 \$	239,09 \$
Alois Poldl	Administrateur principal - Services d'alimentation	108 039,66 \$	934,59 \$
Murray Mold	Administrateur principal	106 002,07 \$	239,09 \$